

*Ce programme est provisoire, il sera amené à évoluer selon les disponibilités des intervenants.*

**Vendredi 2 juillet 2010**

**10h :** Accueil des participants.

**J2 : Réussir sa thèse en Droit, Sciences et Techniques.**

**10h-11h30 : La thèse.**

- Intervention de Vincent Reillon, Vice-Président de la CJC (*Confédération des Jeunes Chercheurs*) sur les contrats doctoraux.
- Intervention de Denis Berthiau, MCF Paris Descartes, sur l'HDR.
- Intervention sur l'agrégation, Audrey Darsonville.
- Intervention sur les prix de thèse.

**11h30-13h : Parcours doctoral personnalisé.**

Temps d'échange entre les doctorants et les professeurs et chercheurs membres du Réseau Droit Sciences et Techniques sur la méthode ou les outils permettant de réaliser une thèse de qualité. Les doctorants auront l'occasion d'obtenir des conseils individualisés sur leurs recherches et leurs parcours universitaire et professionnel.

*Avec (confirmés) Denis Berthiau, Jean-Michel Bruguière, Frédérique Dreifuss-Netter, Raphael Encinas de Munagorri, Brigitte Feuillet-Liger, Stéphanie Lacour, Antoine Latreille, Isabelle de Lamberterie, Olivier Leclerc, Joël Moret-Bailly, Etienne Vergès.*

**13h-14h30 :** Pause Déjeuner.

**14h30-16h : Ateliers méthodologiques.** Ces ateliers, à destination des doctorants, qu'ils soient en début ou en fin de thèse, sont là pour apprendre à gérer une bibliographie, les feuilles de style ou les règles de forme. Un atelier présentera également les possibilités de publication.

**16h :** Clôture des Journées.

**Master Class 2010**

**Association JC-RDST**

master-class@jc-rdst.org

www.jc-rdst.org

Université Paris Descartes

Amphi Weiss

45, rue des Saints Pères 75006 Paris

M° Saint Germain des Prés

# ASSOCIATION DES JEUNES CHERCHEURS DU RÉSEAU DROIT, SCIENCES ET TECHNIQUES

## Master Class 2010 Paris

**1er et 2 juillet 2010**



**WWW.JC-RDST.ORG**

*Ce programme est provisoire, il sera amené à évoluer selon les disponibilités des intervenants.*

## **Jeudi 1er Juillet 2010**

**Dès 9h :** Accueil des participants.

**9h15 :** Présentation des journées par les membres du bureau des Jeunes Chercheurs.

**9h30 :** Allocutions de bienvenue.

### **J1 : La professionnalisation du docteur en Droit, Sciences et Techniques**

#### **10h-11h : La professionnalisation.**

- Intervention de l'association Bernard Grégory (ABG) sur l'insertion des docteurs.
- Intervention de Blandine Cordier-Palasse, sur l'intérêt du recrutement des docteurs pour les entreprises.
- Intervention de l'APEC sur les conseils pour le recrutement.
- Intervention de l'AFDD (Association Française des Docteurs en Droit).

#### **11h-13h : Parcours professionnel personnalisé.**

Durant le parcours professionnel personnalisé, les doctorants échangeront avec des professionnels du monde de l'entreprise, de la magistrature ou des avocats.

Ces rencontres individualisées permettront aux doctorants d'une part de mieux s'orienter professionnellement, de découvrir les profils d'emplois, et d'autre part recevoir des conseils adéquats afin de préparer un recrutement et une intégration dans le monde du privé avec des conseils adéquats.

Elle permettra, parallèlement, aux professionnels de connaître l'existence du doctorat en droit et ses avantages, ainsi que de découvrir le vivier des doctorants travaillant sur les thématiques pointues des Droit Sciences et Techniques, et, éventuellement, de susciter des embauches.

*Avec Blandine Cordier-Palasse, un représentant d'E.T.C. cabinet de recrutement, l'ABG, l'APEC, un magistrat, un avocat.*

**13h - 14h30 :** Pause Déjeuner.

## **Après-Midi : Conférence**

### **14h30-17h : Regards croisés sur l'identité numérique**

Une grande partie des systèmes juridiques contemporains repose sur la possibilité d'identifier une personne, afin de lui donner des droits, lui infliger une sanction, lui imputer des actes ou bien encore de lui reconnaître la propriété d'un bien. L'identité est traditionnellement reconnue comme étant unique, permanente, immuable et indissociable de la personne et permet de la distinguer à tout moment d'un autre individu. Mais qu'en est-il quand l'identité devient éphémère, multiple et donc dissociable de la personne ? Car tel est l'apanage de l'identité numérique.

Entre authentification, identification et anonymisation, l'identité numérique se joue de l'Homme. Véritable entité quasi-autonome, elle apparaît, change de qualité et disparaît, emportant avec elle les actes qui y sont associés, pour le meilleur ou pour le pire. Reste ensuite à découvrir la personne physique derrière l'identité numérique, démarche pouvant connaître bien des « avatars ».

Pendant quelques temps reléguée au bon soin des internautes, les institutions ont vu récemment dans l'identité numérique un objet à réguler, en même temps que les sociétés privées y ont perçu une valeur commerciale.

Qu'il s'agisse du projet « IDNum » ou de la seconde version de la loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure (LOPSI2), le législateur s'empare de la question de l'identité numérique et de son usurpation. Il n'est pas seul à y voir un enjeu majeur de l'usage des TIC notamment en raison des difficultés d'imputation d'infractions telles que, notamment, l'escroquerie, la collecte de données frauduleuse, le phishing, la vente de produits contrefaits.

Des simples pseudonymes utilisés sur les réseaux sociaux ou les forums de discussions, aux avatars les plus complexes évoluant sur Second Life ou dans des jeux dits « MMORPG », la problématique de l'exploitation et de la protection de l'identité numérique ne connaît pas de frontières.

C'est au coeur de toutes ces dimensions, que l'association JC-RDST propose d'entamer une réflexion sur l'identité numérique et ses aspects juridiques, en les confrontant à une réalité technique et un fait social d'une ampleur parfois ignorée.

*Avec (pressentis) un représentant du service « expertise informatique » de la Cnil, le chef de projet « identifiant nationale de santé » de l'Agence des systèmes d'information partagés de santé (Asip santé), un représentant de la commission des lois ayant examiné le projet de loi « LOPSI 2 », un consultant en « e-reputation », un directeur de recherches Inria, un avocat spécialiste des TIC, des représentants du « forum des droits sur Internet ».*

**17h-18h : Assemblée générale de l'association JC-RDST** (réservée aux Jeunes Chercheurs) avec propositions des Jeunes Chercheurs pour 2010-2011.

**20h :** Dîner de Gala.